



Appel de propositions

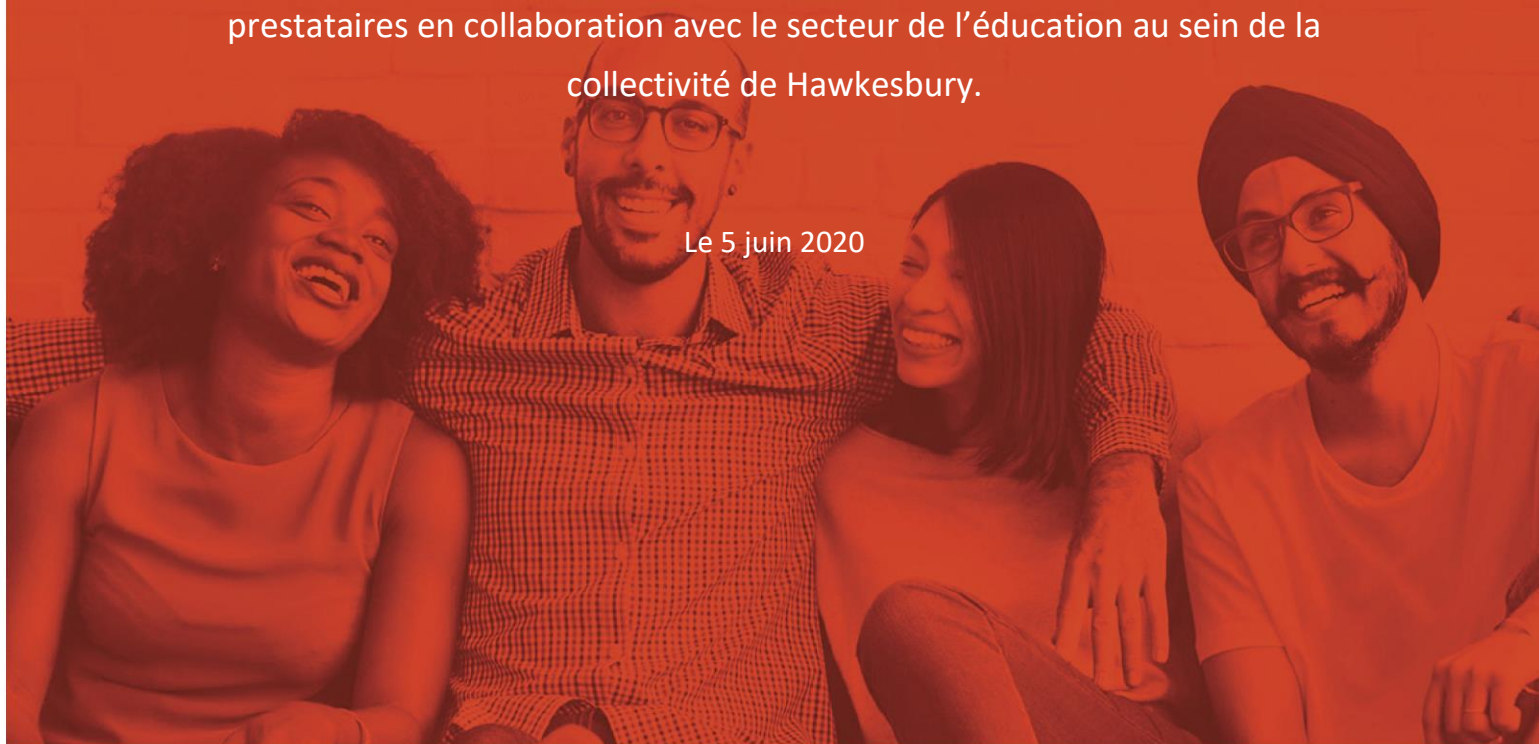
Fonds : Plan d'action communautaire
de la CFA de Hawkesbury

ATELIERS DE FORMATION EN COMPÉTENCES CULTURELLES

Leadership inclusif

Cet appel de propositions de projets s'adresse à tous les organismes et prestataires en collaboration avec le secteur de l'éducation au sein de la collectivité de Hawkesbury.

Le 5 juin 2020



Une initiative de :



Immigration, Réfugiés
et Citoyenneté Canada

Immigration, Refugees
and Citizenship Canada

Table des matières

<i>La caractéristique du projet : Leadership inclusif</i>	<i>3</i>
<i>Le descriptif de l'activité</i>	<i>3</i>
<i>Les résultats à atteindre.....</i>	<i>4</i>
<i>La demande.....</i>	<i>5</i>
<i>L'échéancier.....</i>	<i>7</i>
<i>Le formulaire de demande</i>	<i>7</i>
<i>Une demande de renseignements</i>	<i>7</i>
<i>Autres dispositions.....</i>	<i>8</i>

*Cet appel de propositions souligne seulement les aspects propres
au projet/activité mentionné.*

**VEUILLEZ PRENDRE CONNAISSANCE DU GUIDE DU DEMANDEUR
POUR TOUTES LES PARTICULARITÉS DU PLAN D'ACTION
COMMUNAUTAIRE DE LA CFA ET POUR FACILITER LA
RÉDACTION DE VOTRE DEMANDE.**

L'initiative « Communautés francophones accueillantes » CFA

C'est un projet pilote de trois ans, pour appuyer la collectivité de Hawkesbury dans la consolidation du parcours d'intégration francophone de toute personne nouvellement arrivée dans cette communauté.

Il est financé par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) et découle des priorités ressorties lors des consultations menées au pays entre 2015 et 2017 concernant l'immigration francophone. L'initiative compte diverses communautés au Canada.

La caractéristique du projet : Leadership inclusif

Le plan d'action communautaire de la CFA est composé de cinq (5) grandes caractéristiques. Le Leadership inclusif est la première caractéristique d'une CFA ayant comme objectif ***de renforcer le leadership des autorités locales envers le projet de communauté accueillante.***

Le descriptif de l'activité

Renforcer le développement des compétences culturelles au sein du secteur de l'éducation pour favoriser l'épanouissement et les échanges interculturels entre les nouveaux arrivants et la communauté d'accueil. Diverses activités de formation et d'accompagnement peuvent être développées au cours d'une année subventionnée.

Ce projet doit être mené pendant la période entière de l'initiative de la CFA, c'est-à-dire les trois prochaines années. Voici le cadre des trois années pour guider votre demande :

Année 1	Année 2	Année 3
Adapter et offrir des ateliers de formation en développement de compétences culturelles pour les membres du personnel des écoles.	Bonifier les ateliers de formation (au besoin). Continuer l'offre des ateliers de formation en compétences culturelles pour les membres du personnel des écoles.	Bonifier les ateliers de formation (au besoin). Continuer l'offre des ateliers de formation en compétences culturelles pour les membres du personnel des écoles.
10 000,00 \$	10 000,00 \$	10 000,00 \$

Les résultats à atteindre

Voici les résultats à atteindre et liés directement à ce projet/activité, sous le plan d'action communautaire de la CFA :

Immédiats	Intermédiaires	Ultime
Des ateliers de formation en développement de compétences culturelles sont développés.	La collectivité est mieux sensibilisée.	Les nouveaux arrivants sont bien accueillis et reçoivent des services adaptés.
Des ateliers de formation en développement de compétences culturelles sont offerts.	Les membres du personnel des écoles francophones sont formés en compétences culturelles.	

La demande

La demande doit être alignée aux activités inscrites, répondre aux critères d'évaluation, être en lien direct avec les résultats immédiats, intermédiaires et ultimes du plan d'action communautaire de la CFA et bien cadrer avec la mission de votre organisation.

Les éléments évalués sont les suivants :

- ☐ **Titre du projet/activité**
- ☐ **Description du projet/activité**
- ☐ **Expertise du demandeur**
- ☐ **Partenaire(s) du projet/activité**
- ☐ **Plan d'action du projet/activité**
- ☐ **Ressources impliquées dans le projet/activité**
- ☐ **Extrants du projet clairement reliés à la caractéristique**
- ☐ **Budget détaillé pour la réalisation du projet/activité**
- ☐ **Lettres d'appui de collaborateurs**

Voici les éléments qui seront pris en considération lors de l'évaluation des propositions de projet ainsi que le pointage pour chacun des critères.

Critères d'évaluation	Pointage
La pertinence du projet/activité en lien avec la réalisation des résultats ultimes, des services admissibles et des caractéristiques d'une CFA • Développer un projet/activité qui favorisera l'accueil de nouveaux arrivants à Hawkesbury • Assurer un service de qualité et adapté en français • Appuyer la communauté dans la réalisation de devenir une CFA • Faire partie du plan d'action communautaire de Hawkesbury • Répondre à un besoin ou à un problème identifié dans l'environnement du secteur de l'immigration • Est une valeur ajoutée au développement de la CFA de Hawkesbury • Adaptabilité du projet/activité face à la pandémie de la COVID-19	25 points
La capacité de l'organisation à réaliser le projet/activité • Le demandeur démontre qu'il a la capacité, l'expérience et les connaissances contextuelles requises • Structure existante/durable/viable • Expertise technique et spécifique • Gestion financière efficace pour la réalisation de projet/activité • Disponibilité des ressources humaines (ressources en place et bénévoles) • Implication des partenaires (Démontrer le niveau de coresponsabilité pour la mise en œuvre du projet/activité)	20 points
La méthodologie préconisée pour la mise en œuvre du projet/activité • Objectifs clairs et définis du projet/activité en lien avec ceux du plan d'action communautaire de Hawkesbury • Activités appropriées (liens avec les résultats ultimes, les services admissibles et les caractéristiques de la CFA) • Étapes de la mise en œuvre • Indicateurs de succès (mesures)	15 points
Les retombées du projet/activité • Impacts tangibles • Potentiel pour être répliqué ou étendu • Effet multiplicateur • Impacts de l'investissement pour la CFA et la vie sociale des NA • Effet levier anticipé/confirmé • Répercussions dans la communauté • Potentiel pour prolongation ou viabilité du projet/activité à la fin du financement	20 points
Le budget relié au projet/activité • Le budget proposé est équilibré • Coût total du projet/activité • Information détaillée sur les coûts du projet/activité : tous les coûts et revenus liés au projet/activité sont ventilés et expliqués • Le demandeur a démontré que les fonds sont utilisés de façon appropriée et responsable, tant en ce qui concerne l'administration que l'exécution du projet/activité	15 points
L'échéancier du projet/activité • Échéancier clair • Cheminement précis pour toutes les étapes du projet/activité	5 points
	100 points

L'échéancier

La date limite de dépôt d'une demande est le **30 juin 2020 à 17 h.**

Le formulaire de demande

Les demandeurs sont invités à remplir le formulaire de demande en ligne dans le portail de la CFA au lien suivant : [Appel de propositions](#)

Tout organisme souhaitant ajouter de l'information pertinente à sa proposition pourra faire le téléversement directement à partir de sa demande.

Il est recommandé de faire parvenir à l'adresse courriel suivante : elise.edimo@cesoc.ca toute information d'appui à votre demande. Prière de bien indiquer le nom de l'organisme demandeur et le titre du projet/activité dans l'objet du courriel et dans le nom du fichier téléchargé.

Une demande de renseignements

Une rencontre virtuelle sera organisée par l'agente de liaison de la CFA, le jeudi 11 juin de 13 h à 14 h 30 afin de répondre à toutes les questions ou clarifications concernant le plan d'action communautaire et le processus des appels de propositions. Joignez-vous à la séance en cliquant [ICI](#) ou tout simplement en saisissant le numéro de la rencontre suivant 823 6704 5718 dans votre compte Zoom.

Pour toutes autres questions relatives à la compréhension au projet de la CFA, veuillez communiquer directement avec l'agente de liaison - CFA, Élise Edimo, par courriel : elise.edimo@cesoc.ca après la rencontre virtuelle.

Autres dispositions

Votre projet doit être livré pendant la période indiquée au plan d'action communautaire, c'est-à-dire un an ou pour les trois prochaines années.

Une entente de projet sera développée pour sécuriser le financement qui sera remis à votre organisation et pour assurer la réalisation des activités qui découlent de votre demande. Cette entente de contribution sera dûment signée par votre organisation et le CESOC.

Une communication continue devra être favorisée entre votre organisation et l'agente de projet de la CFA. De plus, un rapport annuel sur l'avancement du dossier devra être complété. Le demandeur (votre organisation) sera tenu responsable de toute autre demande de suivis.

À la fin de chaque année, votre organisation devra participer à une évaluation.

Elise Edimo

Agente de projet
Communautés Francophones Accueillantes (CFA)

613-407-5181
elise.edimo@cesoc.ca



RSIFEO
RÉSEAU DE SOUTIEN
À L'IMMIGRATION FRANCOPHONE
DE L'EST DE L'ONTARIO